

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel

Alpes Provence

Rapport Financier Semestriel 2009



SOMMAIRE

- 1) - Rapport semestriel d'activité.
- 2) - Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30/06/2009.
- 3) - Déclaration des personnes physiques.
- 4) - Rapports des commissaires aux comptes.

Rapport d'activité semestriel

Au 30 juin 2009

Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence

25 chemin des trois cyprès

13097 Aix en Provence Cedex 3

RCS 381 976 448 Aix en Provence

I. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

a. Changements de principes et méthodes comptables

1. Application du référentiel IAS/IFRS

Les comptes consolidés semestriels condensés sont établis conformément aux normes IAS/IFRS telles que décrites dans la note 1 de l'annexe aux états financiers.

2. Changements de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué sur la période.

b. Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation des comptes du Groupe Alpes Provence a évolué par rapport au 31 décembre 2008. En effet la nouvelle filiale, détenue à 100% par la Caisse Régionale, « SAS L'immobilière d'à côté » a été intégrée au périmètre de consolidation du Groupe Alpes Provence. Cette filiale, dont le capital s'élève à 20 millions € libéré de moitié, a pour objet la prise de participation dans des sociétés du secteur agences immobilières.

II. RESULTATS CONSOLIDES

a. une activité commerciale qui résiste

En M€	30/06/08	30/06/09	% EVOL.
Encours de collecte	14 408	14 533	+0,9%
Encours de crédit	10 121	10 794	+6,6%

Malgré une conjoncture délicate, le Crédit Agricole Alpes Provence (départements 05, 13 et 84) maintient son rôle de leader du financement de l'économie régionale.

Ce soutien à l'économie se traduit par une évolution de + 6,6 % des encours de crédit. Le financement de l'habitat progresse pour sa part de + 6,7%. La Caisse Régionale s'inscrit ainsi au-delà de l'engagement pris par la Fédération Bancaire Française de faire évoluer les encours de crédit de 3 à 4 % à horizon fin 2009. Les encours de collecte affichent, dans le même temps, une progression plus modérée de + 0,9 % du fait d'incertitudes sur le marché monétaire, en lien direct avec la dégradation du contexte économique.

Le premier semestre 2009 se caractérise également par un renforcement de la position de banquier assureur de la Caisse Régionale. Son portefeuille de contrats d'assurance des biens et des personnes progresse de +17,4 %.

b. Des résultats financiers qui subissent la dégradation du risque

Au 30 juin 2009 (base consolidée)	M€	Évolution sur un an
Produit Net Bancaire	212,2	-6,4%
Charges de fonctionnement	109,5	-1,5%
Résultat Brut d'exploitation	102,7	-11,1%
Résultat Net Consolidé	44,4	-39 %

Le PNB d'activité affiche un recul limité de 0,2% : la progression dynamique du PNB issu de l'équipement de la clientèle en produits et services, soit +5%, permet quasiment de compenser la baisse de la marge d'intermédiation, pénalisée par la forte augmentation des coûts de liquidité qui pèsent sur les charges de refinancement de la Caisse régionale.

La contribution du compartiment fonds propres se contracte de 30,6% du fait d'une baisse marquée des dividendes reçus. Au total le Produit Net Bancaire marque une baisse de 6,4%.

Dans le même temps la Caisse Régionale fait preuve d'une bonne maîtrise de ses charges de fonctionnement, qui sont en recul de 1,5 %.

Le retournement de la conjoncture au dernier trimestre 2008, a notamment accru le risque crédit. Le taux de créances douteuses et litigieuses s'élève à 2,99 % des encours, avec un taux de couverture en capital de 70,4%. Face à cette évolution, la Caisse Régionale poursuit sa politique prudente de provisionnement. C'est pourquoi, dans une démarche préventive, elle a renforcé la provision de sa filière pour les métiers de l'immobilier.

Le résultat net consolidé après impôts atteint 44,4 millions d'euros en recul de 39 %.

III. STRUCTURE FINANCIERE

a. Les Fonds propres

Les capitaux propres, part du groupe, s'élèvent au 30 juin 2009 à 1.520 millions €. Ils enregistrent depuis le 1^{er} janvier 2009 une progression de plus de 242 millions €. Les principales variations à l'origine de cette évolution, telles que décrites dans le tableau de variation des capitaux propres des états financiers consolidés, sont constituées de l'effet de la distribution du résultat 2008 (soit -20,6 millions €), de la variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente (soit +171,6 millions €), de l'augmentation de capital des Caisses Locales, soit (+ 47,1 millions €), et de la constitution du résultat semestriel, (soit + 44,4 millions €).

b. Les parties liées

Voir Notes 2 des états financiers semestriels.

IV. RESULTATS PAR SECTEURS ACTIVITE

La Caisse Régionale Alpes Provence exerce son activité dans le secteur de la banque de détail de proximité en France. Les tableaux de formation du résultat ne sont donc pas ventilés selon d'autres critères.

V. FACTEURS DE RISQUES

La gestion des risques, inhérente à l'exercice des activités bancaires, est au cœur du dispositif de contrôle interne du Crédit Agricole Alpes Provence, mis en œuvre par tous les acteurs, intervenants de l'initiation des opérations jusqu'à leur maturité finale.

L'organisation, les principes et outils de gestion et de surveillance de ces risques sont décrits de manière détaillée au sein du document de référence 2008, dans le chapitre consacré aux facteurs de risques du rapport de gestion (pages 13 à 19).

Les principales catégories de risques auxquels le Crédit Agricole Alpes Provence est exposé sont : les risques de crédit, les risques de marché (risque de taux, de change, de prix), les risques structurels de gestion du bilan (risque de taux d'intérêt global, risque de change, risque de liquidité).

La description de ces risques et les principales évolutions constatées sur le premier semestre 2009 est présentée ci-dessous.

Cette information fait partie intégrante des comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence au 30 juin 2009. A ce titre elle est couverte par le rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle.

Par ailleurs, des informations complémentaires sont fournies concernant les risques opérationnels, les risques juridiques et les risques de non-conformité.

RISQUE DE CREDIT

Un risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse Régionale. Cette contrepartie peut être une banque, une entreprise industrielle et commerciale, un Etat et les diverses entités qu'il contrôle, un fonds d'investissement ou une personne physique.

L'engagement peut être constitué de prêts, titres de créances ou de propriété ou contrats d'échange de performance, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.

I. Principales évolutions

La crise économique a touché la zone de chalandise de la Caisse régionale avec un effet retard de quelques mois. Région marquée par un poids des services très élevé (plus de 60% des emplois), les effets de la dégradation de la situation économique se sont faits sentir à compter du quatrième trimestre 2008. De ce fait, le premier semestre 2009 s'est caractérisé par une forte dégradation des risques crédits.

La Caisse régionale est fortement présente sur le secteur de l'immobilier (elle est leader du financement de l'habitat depuis 2007). Elle accompagne par ailleurs un certain nombre de promoteurs immobiliers.

Or le secteur de l'immobilier a été durement touché durant le premier semestre 2009. La Caisse régionale a dû faire face en particulier à la dégradation de l'habitat locatif. Dans le même temps la situation économique a rendu plus difficile la concrétisation de certains programmes immobiliers. La dégradation du taux de CDL de la Caisse régionale s'expliquant essentiellement par ces deux éléments.

1. Objectifs et politique

Face à ce constat la Caisse régionale avait engagé des actions de renforcement de la maîtrise du risque lié aux échéances de courts terme relais et de prêts in fine dès le 2nd semestre 2008. Dans le prolongement, le périmètre du dispositif de surveillance a été élargi en 2009 aux prêts en déblocage fractionné non passés en amortissement et notamment aux VEFA .

De plus, la politique de financement des opérations locatives a été révisée (ré haussement du niveau d'exigence d'apport personnel, prise de garantie requise à hauteur de 100% du montant du projet dans le cadre des financements in fine, demande d'un avis de valeur par un expert agréé et dans certains cas d'un suivi du projet par un architecte pour les financements à partir de 500K€, centralisation de la délégation d'octroi s'agissant des financements de résidences de service des loueurs en meublé non professionnels).

Plus largement s'agissant de la politique d'intervention sur le marché des Particuliers, la Caisse régionale s'est dotée d'une limite opérationnelle d'encours maximum par client.

Dans le domaine des professionnels de l'immobilier, la diminution des ventes, le report de travaux, l'allongement des délais nous ont conforté dans l'orientation que nous avons prise de développer conjointement nos approches techniques, commerciales, juridiques et financières de ce secteur. Pour renforcer notre maîtrise de l'évolution des contreparties, nous finançons un seul programme par contrepartie.

Dans ce contexte la Caisse régionale a poursuivi son effort de provisionnement en renforçant sa provision filière pour les métiers de l'immobilier qui atteint 41,5 M€ à fin juin.

Concernant les financements aux Entreprises, la Caisse Régionale poursuit la mise en œuvre d'une politique de développement adossée notamment sur :

Une gestion qualitative du portefeuille clients :

- sélection fine des prospects avec un dispositif de contrôle hebdomadaire en Comité des Engagements,
- gestion active des relations par la gestion des alertes au quotidien, la définition d'une politique par client (dossier crédit) et la réalisation de revues de portefeuille
- une gestion active des encours via une appréciation globale des risques et des critères d'intervention précis
- un suivi rapproché des risques sensibles.

Par ailleurs les critères d'intervention en matière de financements d'acquisition de sociétés ont été redéfinis début 2009.

Concernant les financements aux Collectivités publiques et aux Institutionnels, la Caisse Régionale a maintenu sa politique de marge ainsi que sa présence sur le segment des moyennes et petites collectivités publiques avec le renouvellement de l'offre de financements « pré attribués ».

2. Gestion du risque

2.1. Organisation et dispositif de suivi

Pour les professionnels de l'immobilier les contreparties ont été classées en trois catégories en fonction des difficultés rencontrées ce qui a facilité le suivi et orienté l'action sur les dossiers le nécessitant.

Pour ce qui touche les Entreprises et l'International un contrôle hebdomadaire des entrées en relations ainsi que le traitement des alertes remontées par les Centres d'Affaires Entreprises, permet une gestion très amont des risques.

2.2. Méthodologie et Systèmes de mesure

Pour les professionnels de l'immobilier, des contrôles sont faits systématiquement sur le portefeuille au trimestre en fonction de la cotation des dossiers. De nouveaux outils viendront renforcer la capacité d'analyse, de suivi et d'alerte sur les programmes immobiliers au cours du second semestre 2009.

Dans le cadre du déploiement du dispositif Bâle II Grande clientèle, la Caisse régionale a procédé à la re-notation de son portefeuille de financements LBO dans les grilles appropriées de l'outil de notation Groupe (ANADEFI).

3. Exposition

L'exposition sur les dix premiers groupes non bancaires atteint la somme globale de 699,66 millions € (encours bilan et hors bilan) et représente 5,89% du portefeuille crédits.

3.1. Concentration

Exposition maximale

en milliers €	Sources/ Notes comptes semestriels	30/06/2009	31/12/2008
Actifs Financiers à la Juste valeur par résultat (hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrat en unités de compte)	5.1	31 696	29 222
Instruments dérivés de couverture	Bilan actif	93 582	92 558
Actifs disponibles à la vente (hors titres de participation)	5.2	444 720	378 272
Prêts et créances sur les établissements de crédits (hors opérations internes)	5.3	163 592	109 353
Prêts et créances sur la clientèle	5.3	10 660 506	10 521 538
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	Bilan actif	296 127	222 033
Exposition des engagements de bilan (nets de dépréciation)		11 690 223	11 352 976
Engagements de financement donnés	6	1 264 717	1 281 726
Engagements de garantie financière donnés	6	271 097	255 716
Provision - Engagements par Signature	5.9	-3 362	-3 246
Exposition des engagements hors Bilan (nets de provisions)		1 532 452	1 534 196
TOTAL EXPOSITION NETTE		13 222 675	12 887 172

3.1.1 Diversification par zone géographique

La Caisse régionale de Crédit Agricole Alpes Provence exerce en France le métier de banque de proximité.

3.1.2 Exposition par agent économique

CF Note annexe N°5.3 Comptes semestriels

4. Coût du risque

Le coût du risque au 30 juin 2009 est très nettement supérieur à celui observé un an auparavant. En effet le taux de Créances Douteuses litigieuses en capital passe de 2,50% en décembre 2008 à 2,99% en Juin 2009. Le taux de couverture en capital accuse pour sa part un retrait passant de 73,4 % en décembre 2008 à 70,4% en juin 2009. La Caisse Régionale a également renforcé le niveau des provisions collectives et filière, ceux-ci passant de 90,2 millions € fin 2008 à 102 millions € au 30 juin 2009.

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-119 630	-191 900	-62 324
Actifs financiers disponibles à la vente			
Prêts et créances	-111 127	-171 791	-56 771
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs			-11
Engagements par signature	-116	-2 402	-102
Risques et charges	-8 387	-17 707	-5 440
Reprises de provisions et de dépréciations	64 223	134 525	46 196
Actifs financiers disponibles à la vente			
Prêts et créances	57 425	115 290	36 491
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs			
Engagements par signature		33	2
Risques et charges	6 798	19 202	9 703
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-55 407	-57 375	-16 128
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-467	-956	-562
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables dépréciés			-4 336
Récupérations sur prêts et créances amorties	1 272	2 107	1 293
Décotes sur crédits restructurés			
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes			
Coût du risque	-54 602	-56 224	-19 733

II. Perspectives d'évolution et incertitudes pour le second semestre 2009

Le second semestre 2009 ne marquera probablement pas d'amélioration significative du risque. L'habitat dans son ensemble restera sous tension du fait de la dégradation rapide du taux de chômage. Une situation tendue sur le plan du risque est donc à prévoir.

RISQUES DE MARCHE

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan de l'entreprise, par des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marché, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des matières premières, ainsi que leur volatilité implicite.

La Caisse Régionale est exposée au risque de marché sur des éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché). On distingue le trading book et le banking book. Le trading book se définit principalement par rapport aux articles 292 à 303 de l'arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit (Bâle 2).

La Caisse Régionale est principalement soumise au risque de marché sur le banking book* qui se traduit par un impact sur les fonds propres. La valeur de marché au 30/06/09 était de 444,7 M€ dont 13,251 M€ de plus-values latentes et 2,567 M€ de moins-values latentes. Concernant le trading book, la valeur de marché au 30/06/09 était de 28,5 M€ dont 0,4 M€ de plus-values latentes brutes et 17,3 M€ de moins-values latentes brutes.

* Les titres comptabilisés en AFS mais ayant un caractère stratégique pour la Caisse Régionale et conservés dans une optique de détention à long terme ne sont pas intégrés au banking book présenté ci-dessus. Au 30/06/09, ces titres représentaient 569,9 M€ dont 477,5 M€ d'actions SAS La Boétie.

Le suivi des risques de marché, tant sur le banking book que sur le trading book est effectué avec une approche en VaR paramétrique via l'outil e-VaRisk développé par la Recherche de Crédit Agricole Asset Management.

La Caisse Régionale utilise un dispositif de limites pour encadrer le risque de marché validé annuellement par le Conseil d'Administration.

- Limites globales :
 - Seuil d'alerte en cas de contre-performance annuelle sur le banking book* + trading book égale à 1% des fonds propres consolidés bruts du 31/12/08, soit 1% de 1.339 M€.
 - Suivi d'un scénario catastrophe : -20% sur marché actions, -10% sur la gestion alternative, baisse de 2,5% du monétaire dynamique, hausse de 2% des taux longs.
- Limite de perte individuelle par ligne :
 - Seuil d'alerte sur chaque valeur du trading book et du banking book : si la valorisation baisse de 10% par rapport à sa valeur de début d'année, une alerte est communiquée à la direction pour décision quant au maintien de la position concernée.

Sensibilité au risque de marché au 30/06/09

- Banking book* :
 - VaR 99% à 1 an = 36,3 M€
 - Baisse des plus-values latentes = 20,2 M€
- Trading book :
 - VaR 99% à 1 an = 2,6 M€
 - Baisse des plus-values latentes = 4 M€

GESTION DU BILAN

Risque de taux d'intérêt global

La Caisse Régionale est soumise au risque de taux d'intérêt global (RTIG) sur l'ensemble de son bilan et de son hors bilan (hors trading book).

La gestion du risque de taux vise à protéger la valeur patrimoniale de l'entreprise du risque de perte d'une partie de la marge d'intermédiation liée à l'inadéquation entre les emplois et les ressources en terme de durée et de nature de taux. Elle vise également à optimiser la marge d'intérêt.

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 6 janvier 2009, l'outil groupe Cristaux 2 est utilisé pour calculer mensuellement le risque de taux.

Ce modèle vise à mesurer la sensibilité au risque de taux via une approche statique à taux fixe.

La Caisse Régionale utilise un dispositif de limites pour encadrer ce risque revu annuellement par le Conseil d'Administration.

Les limites 2009 visent à plafonner l'impact d'un choc de taux de +/- 200 BP appliqué à l'ensemble de l'exposition (c'est-à-dire sur 30 ans) et donne lieu au calcul d'une valeur actualisée de l'impact sur 30 ans appelée VAN à 30 ans.

De même, ce choc est aussi appliqué à l'exposition des 12 prochains mois et donne lieu au calcul d'une valeur actualisée de l'impact sur les 12 mois glissants appelée VAN à 12 mois.

Les limites fixées respectent des ratios de prudence en termes de fonds propres prudentiels nets, PNB et RBE tels que :

- Impact de +/-200bp sur VAN30A < 10% des Fonds Propres prudentiels nets
- Impact de +/-200bp sur VAN12M < 10% du RBE prévisionnel de l'année
- Impact de +/-200bp sur VAN12M < 4% de PNB prévisionnel de l'année

Malgré une activité de distribution de crédits à taux fixe soutenue sur l'exercice 2008, engendrant une évolution structurelle de l'exposition à la hausse des taux par un accroissement des actifs à taux fixe plus rapide que celui des passifs à taux fixe, la Caisse Régionale connaissait au 31/12/08 une exposition significative à la baisse des taux du fait du passage de taux variable à taux fixe au 4ème trimestre 08 d'un portefeuille de refinancements interbancaires.

Cette exposition se situant en dehors des limites fixées par le Conseil d'Administration pour 2009, un programme de swaps de couverture significatif a été mis en place au cours du 1^{er} semestre 09. Celui-ci a été intégralement réalisé avant le 30/06/09.

Concernant le 2nd semestre 2009, l'objectif de la Caisse Régionale est de maintenir son exposition au risque de taux dans les limites arrêtées par son Conseil d'Administration. Pour cela, elle pourra avoir recours à des actions bilancielle (refinancement par avances globales à taux fixe, émission de DAT moyen terme à taux fixe). En cas de nécessité, la Caisse Régionale disposera aussi de la possibilité de mettre en place des swaps de couverture.

Risque de change

La Caisse Régionale Alpes Provence ne porte aucun risque de change significatif.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité se matérialise lorsque la Caisse Régionale ne dispose pas des ressources suffisantes pour adosser ses emplois. L'exposition au risque est mesurée par le Coefficient de liquidité (ratio réglementaire à un mois) de la Caisse Régionale. Chaque Caisse Régionale doit respecter ce ratio réglementaire. Crédit Agricole SA, en tant qu'Organe Central du Groupe assure la liquidité (et la solvabilité) des entités du Groupe.

En complément du ratio réglementaire, le Groupe Crédit Agricole a mis en place courant 2008 un système de contrôle de la liquidité dit de « liquidité court terme » destiné à contenir l'exposition du Groupe Crédit Agricole au marché interbancaire à horizon 1 an, basé sur l'analyse que le risque de liquidité à court terme est le principal risque de liquidité auquel une banque est exposée. L'approche consiste avant tout à mesurer les cash-flows susceptibles d'entrer et de sortir de chaque entité à horizon d'un an et de s'assurer que le solde est constamment positif.

Cette méthodologie est déclinée au niveau de chaque Caisse Régionale.

L'objectif de cette approche est d'assurer un bon niveau de liquidité au Groupe Crédit Agricole même durant une période très dégradée du marché interbancaire d'un an. En cas de dépassement de cette limite court terme, des refinancements moyens termes sont alors mis en place afin de respecter cette limite.

Concernant la gestion de la liquidité moyen/long terme, une nouvelle approche a là aussi été mise en place.

Celle-ci consiste à mettre en place un profil de refinancement par le marché à moyen terme réaliste et sécurisé, au moins en situation normale de marché. L'objectif étant de s'assurer que le Groupe Crédit Agricole n'aura pas de besoins de liquidité sur une année donnée supérieurs à ce qu'il est en mesure de lever sur le marché. De manière opérationnelle, cette approche conduit à allonger la durée des emprunts de liquidité au fur et à mesure que les besoins augmentent (et inversement) afin de limiter la rotation annuelle de ces emprunts à un niveau calibré comme étant prudent.

Cette approche est déclinée au niveau de chacune des Caisse Régionales

La politique de gestion de la liquidité de la Caisse Régionale se concrétise principalement par une politique de collecte auprès de sa clientèle. Au-delà de ses ressources clientèle, la Caisse Régionale recourt à des refinancements à taux de marché auprès de Crédit Agricole SA. sous plusieurs formes : Compte Courant de Trésorerie, Emprunts en blanc (de 1 semaine à 10 ans) et Avances globales (en fonction des prêts moyen long terme distribués). La Caisse Régionale recourt aussi à des émissions de Titres de Créances Négociables sur le marché interbancaire. L'encours d'émissions actives au 30/06/09 est de 615,7 M€.

Au 30/06/09, le coefficient de liquidité du Crédit Agricole Alpes Provence s'établit à 152% contre 161% au 31/12/08.

Perspectives d'évolution et incertitudes pour le second semestre

Les besoins de liquidité de la Caisse régionale demeurent importants pour le second semestre 2009. Compte tenu de la volonté de la Caisse régionale d'atteindre l'objectif d'une variation d'encours de crédit entre 3 et 4 % conformément à l'engagement de la FBF, le recours à des refinancements de marché sera nécessaire. La question de la contribution de la SFEF est posée. Selon le rythme des émissions et de leur succès, les besoins complémentaires seront plus ou moins élevés. Néanmoins la Caisse régionale n'a pas épuisée tout son potentiel de refinancement à court terme. Avec le maintien d'une forte pentification cela courbe des taux, ces refinancements pourront, à court terme, se faire à un coût faible contribuant en cela à améliorer le compartiment intermédiation du compte d'exploitation.

RISQUES OPERATIONNELS

I. Description – Définition

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'évènements extérieurs, risque juridique inclus mais risques stratégique et de réputation exclus.

Le dispositif de mesure avancée des risques opérationnels du Groupe Crédit Agricole, qui est celui déployé au sein de la Caisse régionale, a été homologué par la Commission bancaire (homologation

donnant autorisation à partir du 1er janvier 2008).

II. Principales évolutions et/ou actions

1. Organisation et dispositif de surveillance des risques

L'exercice de révision de la cartographie mené au cours du premier semestre n'a pas donné lieu à des modifications significatives de cotation de risques opérationnels.

Les pertes constatées en 2008 sont cohérentes avec les prévisions faites lors de la précédente cartographie des risques et celle faite au cours de ce premier semestre 2009.

Les pertes dues au titre des risques opérationnels sont en légère baisse ramenées au PNA par rapport à la même période de 2008 (autour de 0.50% du PNA).

Les moyens de paiement concentrent les principaux foyers de pertes en terme de risques opérationnels, ce qui est naturel au regard du nombre d'opérations traitées. Les actions de ce début d'année 2009 se sont donc focalisées sur ce domaine, notamment sur l'accroissement de la sécurité de la filière fiduciaire et de la monétique.

Plusieurs axes d'améliorations sont en cours de déploiement ; ils visent à mieux lutter contre la fausse monnaie et à mieux reconnaître la qualité des fonds versés par les clients.

L'optimisation des encaisses des automates menée en continuité de 2008 au cours de ce premier trimestre 2009 permettra également de diminuer les risques.

Des actions de sensibilisation auprès de nos clients sur les risques de fraudes « au moyen de leur » carte bancaire ont été menées.

2. Méthodologie

Le développement de l'activité immobilière via la filiale « Square Habitat » au cours du premier semestre a conduit à son intégration dans le périmètre de contrôle interne de la CR et de collecte des Risques Opérationnels. Un correspondant RO sera nommé et formé au cours du second semestre 2009.

RISQUES DE NON-CONFORMITE

Evaluation des risques de non-conformité

Risques majeurs identifiés	Plan d'action 2009	Fin prévue des actions
Réglementation Marchés d'Instruments Fin.	Mise en place de nouveaux contrôles	31/12/2009 En cours
Mise en conformité des dossiers clients	Réaliser le suivi de cette opération	31/12/2009 En cours

Appréciation des risques majeurs et présentation succincte des dispositifs d'encadrement et de couverture

Réglementations AMF et Code Monétaire et financier

a. La mise en oeuvre de la directive MIF pour les personnes physiques et morales détentrices d'un contrat titres a conduit la Caisse régionale Alpes Provence à :

- Mettre en place une nouvelle convention de compte titre conforme à l'évolution de la réglementation en fonction du niveau de risque des produits que les clients détenaient précédemment,
- Prendre en compte la classification des produits établie par Crédit Agricole SA,
- Informer l'ensemble des clients détenteurs d'un contrat titres de leur classification et des nouvelles obligations de la banque,
- Elaborer et mettre en ligne une nouvelle politique d'exécution des ordres permettant de justifier au client que son ordre a été exécuté selon le principe de meilleure exécution,
- Intégrer sur le poste de travail un diagnostic Epargne dans le cadre de l'évaluation du conseil en investissement et gestion de portefeuille, visant à proposer des produits adéquats. Ce document, signé par le client, est conservé à la fois sous forme papier et sous format électronique.
- Procéder à une qualification systématique des nouveaux clients ainsi qu'à la qualification

des clients ayant été pré qualifié au 1^o novembre 2 007. Au 30 juin 2009, 21% des anciens clients ont été qualifiés.

- Développer des outils de contrôle et de suivi de l'adéquation entre les produits vendus et le profil des clients.

b. La politique de gestion des conflits d'intérêts développée au sein de la Caisse Régionale, comprend notamment des dispositifs de prévention et des procédures de traitement des cas avérés de conflits d'intérêts. Elle est accessible ainsi qu'un tableau historique des conflits d'intérêts déclarés à l'ensemble du personnel via le site Intranet de la Caisse régionale. Cette politique a aussi été mise à disposition du public sur le site « Banque en ligne ».

c. Dans le cadre du respect de la directive européenne 2003/6 du 28 janvier 2003 sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché, la Caisse régionale s'est dotée d'un logiciel permettant la détection des délits d'initiés potentiels en identifiant les évènements de marché et la recherche des transactions importantes en anticipation. Pour les opérations réalisées et analysées depuis janvier 2009, aucun délit d'initié n'a été détecté.

Mise en conformité des dossiers clients

L'action pilotée par la Direction des Services Bancaires résulte des dispositions prises par la Commission Bancaire. Elle vise à mettre à jour les justificatifs de domicile, d'identité et la profession de l'ensemble de la clientèle.

Un plan d'action sur 3 ans a été établi. Une équipe dédiée a été constituée. Elle a en charge la scannérisation des documents et les actions de relance des clients. Le Service Conformité a en charge le suivi de l'action et le Reporting auprès de Crédit Agricole SA.

Au 30 juin 2009 et pour l'action 2009, l'état d'avancement est de 42% et sur la totalité de l'action ce taux est de 30%.

VI TENDANCES RECENTES ET PERSPECTIVES

a. Evènements récents

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler

b. Perspectives pour le second semestre 2009

Dans le cadre d'un développement commercial et financier équilibré, la Caisse Régionale s'est fixée pour priorité la satisfaction durable de ses sociétaires et clients, par un accompagnement et un conseil personnalisés qui sécurisent leurs projets dans un environnement incertain.

Solide dans la crise par ses résultats et ses fonds propres, le Crédit Agricole Alpes Provence maintiendra en 2009-2010, un haut niveau d'investissement (notamment avec l'extension de son siège social), signe de confiance dans les potentialités de son territoire et dans sa propre capacité à consolider son leadership.

Enfin, malgré un environnement économique difficile, le Crédit Agricole Alpes Provence, banque coopérative régionale fidèle à ses valeurs mutualistes de proximité, responsabilité et solidarité, inscrit son action dans une vision de long terme et d'utilité à son territoire.

COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES
AU 30 JUIN 2009

Arrêtés par le Conseil d'Administration
De la Caisse Régionale Alpes Provence
En date du 24 juillet 2009

SOMMAIRE

CADRE GENERAL	3
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	4
COMPTE DE RESULTAT	4
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFERES ET RESULTAT NET	5
BILAN ACTIF	6
BILAN PASSIF	7
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	8
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	9
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES	11
1. PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE	11
2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION – PARTIES LIEES	13
2.1. <i>Evolutions du périmètre de consolidation de l'exercice</i>	13
2.2. <i>Principales opérations externes réalisées au cours du semestre</i>	13
2.3. <i>Parties liées</i>	13
3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	16
3.1. <i>Produits et Charges d'intérêts</i>	16
3.2. <i>Commissions nettes</i>	17
3.3. <i>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>	17
3.4. <i>Gains ou pertes nets sur Actifs financiers disponibles à la vente</i>	18
3.5. <i>Produits et charges nets des autres activités</i>	19
3.6. <i>Charges générales d'exploitation</i>	19
3.7. <i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	19
3.8. <i>Coût du risque</i>	20
3.9. <i>Gains ou pertes nets sur autres actifs</i>	20
3.10. <i>Impôts</i>	21
3.11. <i>Variation des gains ou pertes latents ou différés</i>	21
4. INFORMATIONS SECTORIELLES	22
5. NOTES RELATIVES AU BILAN	23
5.1. <i>Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat</i>	23
5.2. <i>Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente</i>	23
5.3. <i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle</i>	24
5.4. <i>Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers</i>	26
5.5. <i>Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle</i>	26
5.6. <i>Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées</i>	27
5.7. <i>Immeubles de placement</i>	27
5.8. <i>Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)</i>	27
5.9. <i>Provisions</i>	28
5.10. <i>Capitaux propres</i>	28
6. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	30
7. RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS	30
8. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A FIN DE LA PERIODE INTERMEDIAIRE	30
9. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2009	31

CADRE GENERAL

Présentation juridique de l'entité

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence est une société coopérative à capital variable régie par le livre V du Code Monétaire et Financier et la Loi Bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit. Elle a son siège social 25 chemin des trois Cyprès 13097 Aix en Provence.

RCS 381 976 448 Aix en Provence Code APE 651 D

Son territoire d'activités couvre les départements de Hautes Alpes, des Bouches du Rhône et de Vaucluse.

Sont rattachées au Crédit Agricole Alpes Provence, 75 Caisses Locales qui constituent des unités distinctes avec une vie juridique propre, 3 filiales immobilières portant les actifs immobiliers d'exploitation de la Caisse Régionale, le fonds dédié CAP Actions, et la nouvelle filiale détenant des participations dans des sociétés Agences Immobilières.

Ces sociétés sont toutes consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les Certificats Coopératifs émis par la Caisse Régionale Alpes Provence sont cotés sur la place de Paris.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Intérêts et produits assimilés	3.1	326 114	670 174	325 557
Intérêts et charges assimilées	3.1	-222 809	-483 977	-226 061
Commissions (produits)	3.2	102 446	162 310	82 000
Commissions (charges)	3.2	-11 957	-24 184	-9 544
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	3 373	-32 687	1 052
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	15 807	50 066	36 900
Produits des autres activités	3.5	2 372	39 546	19 087
Charges des autres activités	3.5	-3 149	-4 356	-2 276
PRODUIT NET BANCAIRE		212 197	376 892	226 715
Charges générales d'exploitation	3.6	-103 471	-211 972	-104 705
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-5 995	-13 119	-6 467
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		102 731	151 801	115 543
Coût du risque	3.8	-54 602	-56 224	-19 733
RESULTAT D'EXPLOITATION		48 129	95 577	95 810
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9		184	-122
Variations de valeur des écarts d'acquisition	2.3	9		
RESULTAT AVANT IMPOT		48 138	95 761	95 688
Impôts sur les bénéfices	3.10	-3 752	-60	-22 879
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET		44 386	95 701	72 809
Intérêts minoritaires		2	4	3
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		44 384	95 697	72 806

GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFERES ET RESULTAT NET

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Ecart de conversion				
Actifs disponibles à la vente		164 422	(471 891)	(268 690)
Instruments dérivés de couverture		7 146	(10 686)	-
Gains ou pertes latents ou différés net d'impôt de l'exercice part du Groupe, hors entités mises en équivalence		171 568	(482 577)	(268 690)
QP gains/pertes latents ou différés net d'impôt de l'exercice sur entités mises en équivalence		-	-	-
Total des gains ou pertes latents ou différés net d'impôts de l'exercice part du Groupe	3.10	171 568	(482 577)	(268 690)
<hr/>				
Résultat net part du groupe		44 384	95 697	72 806
<hr/>				
Total des gains ou pertes latents ou différés nets d'impôts et résultat net part du groupe		215 952	(386 880)	(195 884)
<hr/>				
Total des gains ou pertes latents ou différés nets d'impôts et résultat net part des minoritaires		2	4	3
<hr/>				
Total des gains ou pertes latents ou différés nets d'impôts et résultat net		215 954	(386 876)	(195 881)

Les montants sont présentés net d'impôts.

Les Caisses régionales de Crédit Agricole détiennent la totalité du capital de SAS Rue la Boétie dont l'objet exclusif est la détention à tout moment de plus de 50% des droits de vote et du capital de Crédit Agricole S.A. Les opérations sur les titres SAS Rue la Boétie sont encadrées par une convention de liquidité qui fixe notamment les modalités de détermination de la valeur du titre. Ces opérations recouvrent par exemple les cessions de titres entre les Caisses régionales ou les augmentations de capital de SAS Rue la Boétie.

Les modalités de valorisation du titre SAS Rue la Boétie prévues par la convention de liquidité reposaient jusqu'à présent essentiellement sur la valorisation au cours de bourse des titres Crédit Agricole S.A. Elles ont été modifiées par décision unanime des Caisses Régionales et de Crédit Agricole S.A. le 19 mars 2009 afin de continuer à refléter l'objet de la société.

En conséquence, la juste valeur des titres SAS Rue la Boétie détenus par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence s'est trouvée augmentée de 104.042 K€ et les réserves recyclables sur actifs disponibles à la vente -net d'impôt de 104.010 K€

BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2009	31/12/2008
CAISSE, BANQUES CENTRALES		76 368	100 448
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT PAR NATURE		2 975	2 573
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT SUR INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE	<i>5.1</i>	28 721	26 649
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	<i>5.2 - 5.4</i>	1 014 658	804 039
PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	<i>5.3 - 5.4</i>	1 200 029	1 031 651
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	<i>5.3 - 5.4</i>	10 660 506	10 521 538
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		25 860	25 160
ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'A L'ECHEANCE		296 127	222 033
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES (1)		71 600	99 582
COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS		184 375	166 319
IMMEUBLES DE PLACEMENT	<i>5.7</i>	2 522	2 572
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<i>5.8</i>	75 721	78 964
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	<i>5.8</i>	500	201
TOTAL DEL'ACTIF		13 733 544	13 174 287

(1) au 31/12/2008, cette ligne se décomposait comme suit : actifs d'impôts courants pour 20 281 K€ et actifs d'impôts différés pour 79 301 K€

au 30/06/2009 cette ligne est égale aux actifs d'impôts différés.

Les lignes « Actifs d'impôt courant » et « Actifs d'impôts différés » sont désormais regroupées sur la ligne « Actifs d'impôts courants et différés ». La présentation des données au 31/12/2008 a été modifiée en conséquence.

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2009	31/12/2008
BANQUES CENTRALES			
PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	5.1	18 551	18 762
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		48 029	58 791
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5.5	6 950 380	6 868 339
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	5.5	3 785 063	3 808 166
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	5.6	1 055 743	766 829
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		54 018	58 592
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES (1)		2 608	
COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS		155 370	175 171
PROVISIONS	5.9	64 153	63 591
DETTES SUBORDONNEES	5.6	79 558	78 415
TOTAL DETTES		12 213 473	11 896 656
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	5.10	1 520 025	1 277 584
CAPITAL ET RESERVES LIEES		569 070	521 961
RESERVES CONSOLIDEES		887 022	811 946
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFERES		19 549	-152 020
RESULTAT DE L'EXERCICE		44 384	95 697
INTERETS MINORITAIRES		46	47
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1 520 071	1 277 631
TOTAL DU PASSIF		13 733 544	13 174 287

(1) au 30/06/2009, cette ligne ne comprend que des passifs d'impôts courants

Les lignes « Passifs d'impôt courant » et « Passifs d'impôts différés » sont désormais regroupées sur la ligne « Passifs d'impôts courants et différés ». La présentation des données au 31/12/2008 a été modifiée en conséquence.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital et réserves liées			Capital et réserves consolidées part du Groupe	Gains/pertes latents ou différés		Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées	Elimination des titres auto-détenus		Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente (1)	Variation de juste valeur des dérivés de couverture				
<i>(en milliers d'Euros)</i>										
Capitaux propres au 1er janvier 2008	226 711	250 170	-212	722 415	330 557		109 147	1 638 788	117	1 638 905
Augmentation de capital	27 643							27 643		27 643
Variation des titres auto détenus			-161					-161		-161
Distributions versées en 2008				0			-19 768	-19 768		-19 768
Variation des réserves				89 379			-89 379	0		0
Variation de juste valeur					-268 690			-268 690		-268 690
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	27 643	0	-161	89 379	-268 690	0	-109 147	-260 976	0	-260 976
Gains ou pertes latents de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat du 1er semestre 2008				0			72 806	72 806	3	72 809
Autres variations				200				200	-77	123
Capitaux propres au 30 juin 2008	254 354	250 170	-373	811 994	61 867	0	72 806	1 450 818	43	1 450 861
Augmentation de capital	17 744			0				17 744		17 744
Variation des titres auto détenus			67	67				67		67
Variation de juste valeur				0	-203 202	-10 686		-213 888		-213 888
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	17 744	0	67	67	-203 202	-10 686	0	-196 077	0	-196 077
Gains ou pertes latents de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat du 2ème semestre 2008				0			22 891	22 891	1	22 892
Autres variations				-48				-48	3	-45
Capitaux propres au 31 décembre 2008	272 098	250 170	-306	812 013	-141 335	-10 686	95 697	1 277 584	47	1 277 631
Augmentation de capital	47 141							47 141		47 141
Variation des titres auto détenus			-33	0				-33		-33
Variation des réserves				75 076			-75 076			
Distributions versées en 2009				0			-20 621	-20 621		-20 621
Variation de juste valeur				0	164 425	7 145		171 570		171 570
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	47 141	0	-33	75 076	164 425	7 145	-95 697	198 057	0	198 057
Gains ou pertes latents de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat au 30/06/2009				0			44 384	44 384		44 384
Autres variations								0	-1	-1
Capitaux propres au 30 juin 2009	319 239	250 170	-339	887 089	23 090	-3 541	44 384	1 520 025	46	1 520 071

(1) Dont une augmentation de 104.010 milliers € de réserves recyclables liée au l'augmentation de la juste valeur des titres SAS Rue La Boétie dans le cadre de la modification des modalités de valorisation du titre SAS Rue la Boétie telle que décrite sous le tableau des « gains ou pertes latents ou différés et résultats nets ».

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	1er semestre 2009	1er semestre 2008	2008
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Résultat avant impôts	48 138	95 688	95 761
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	6 045	6 521	13 222
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-9		
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	55 773	24 077	61 180
Résultat net des activités d'investissement		78	-10 517
Résultat net des activités de financement	1 722	1 722	3 472
Intérêts courus non échus	8 648	-1 990	1 917
Autres mouvements	-5 618	-22 067	37 105
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	66 561	8 341	106 379
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-312 813	490 934	689 000
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-215 615	-239 203	-716 669
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	274 895	19 419	54 979
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs disponibles à la vente	-60 092	-511	142 100
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-18 050	-19 287	-28 482
Flux liés aux opérations affectant des actifs détenus jusqu'à l'échéance	-73 574	-78 414	-119 220
Flux liés aux opérations affectant des immeubles de placement		-1	346
Impôts versés	19 707	-20 576	-45 982
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-385 542	152 361	-23 928
TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)	-270 843	256 390	178 212
Flux liés aux participations (1)	-3 544	48 223	-122 737
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-2 806	-3 584	-17 410
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	-6 350	44 639	-140 147
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (2)	36 521	-59 705	43 104
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (3)	-430	-430	-3 472
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	36 091	-60 135	39 632
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	-241 102	240 894	77 697
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	380 177	302 480	302 480
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	100 284	94 758	94 758
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	279 893	207 722	207 722
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	139 075	543 374	380 177
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	76 319	74 682	100 284
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	62 756	468 692	279 893
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-241 102	240 894	77 697

* y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées

** composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains et comptes et prêts au jour le jour sains" tel que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs et comptes et emprunts au jour le jour" tel que détaillés en note 5.5 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

(1) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Au cours du premier semestre 2009, l'impact net des acquisitions sur la trésorerie de la Caisse Régionale comprend notamment sur les opérations suivantes :

Participation dans SAS SACAM Avenir : 3.762 K€

Participation dans SAS SACAM Assurance Caution : 255 K€

(2) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend le paiement des dividendes versés par la Caisse Régionale à ses actionnaires, à hauteur de 12,1 millions € pour le premier semestre 2009, et les flux liés aux augmentations de capital des Caisses Locales qui s'élèvent à 47,1 millions € sur la même période.

(3) au cours du premier semestre 2009, aucune émission de dettes subordonnées n'est à signaler sur le premier semestre 2009.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

1. *Principes et Méthodes applicables dans le groupe*

En application du règlement CE n° 1606/2002, les comptes consolidés semestriels résumés de la Caisse Régionale ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne et applicables au 30 juin 2009.

Le Groupe Crédit Agricole applique ce référentiel, en utilisant les dispositions de la norme IAS 39 dans sa version retenue par l'Union Européenne (version dite « carve out »), qui autorise certaines dérogations dans l'application pour la comptabilité de macro-couverture.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne, à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les normes et interprétations sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers de la Caisse Régionale au 31 décembre 2008, et complétées par les dispositions de la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de cette information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliquée à un rapport financier intermédiaire.

Elles ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30/06/09 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2009. Celles-ci portent sur :

- l'interprétation IFRIC 11 issue du règlement du 1er juin 2007 (CE n° 611/2007) et relative au traitement des actions propres et des transactions intra-groupe dans le cadre de la norme IFRS 2 portant sur le paiement fondé sur des actions
- la norme IFRS 8 issue du règlement du 21 novembre 2007 (CE n° 1358/2007), relative aux secteurs opérationnels et remplaçant la norme IAS 14 relative à l'information sectorielle

La première application d'IFRS 8 n'a pas entraîné de modification dans l'information sectorielle présentée par la Caisse Régionale. En effet, le premier niveau d'information sectorielle présentée par la Caisse Régionale sur les exercices précédents correspond déjà en pratique aux secteurs opérationnels à présenter selon les dispositions d'IFRS 8.

- l'amendement de la norme IAS 23 issu du règlement du 10 décembre 2008 (CE n° 1260/2008), relative aux coûts d'emprunt
- l'amendement de la norme IFRS 2 issu du règlement du 16 décembre 2008 (CE n° 1261/2008), relative au paiement fondé sur des actions et portant sur les conditions d'acquisition des droits et annulations de transactions
- l'interprétation IFRIC 13 issue du règlement du 16 décembre 2008 (CE n° 1262/2008), relative au programme de fidélisation des clients
- l'interprétation IFRIC 14 issue du règlement du 16 décembre 2008 (CE n° 1263/2008) et relative au plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, aux exigences de financement minimal et à leur interaction dans le cadre de la norme IAS 19 portant sur les avantages du personnel

- la révision de la norme IAS 1 issue du règlement du 17 décembre 2008 (CE n° 1274/2008), relative à la présentation des états financiers. En application de cet amendement un état du « résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres » est désormais présenté dans les états financiers et est complété par des notes annexes
- les amendements des normes IAS 32 et IAS 1, issus du règlement du 21 janvier 2009 (CE n° 53-2009), relatifs au classement de certains instruments financiers et aux informations liées à fournir
- les amendements des normes IAS 27 et IFRS 1, issus du règlement du 23 janvier 2009 (CE n° 69-2009), relatifs au coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entité associée
- 35 amendements visant à améliorer et clarifier 18 normes et issus du règlement du 23 janvier 2009 (CE n°70-2009). Il est à noter que la date de première application de l'amendement de la norme IFRS 5, et de l'amendement de la norme IFRS 1 qui en découle, est repoussée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009.

A l'exception de la révision de la norme IAS 1 et la présentation du nouvel état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, l'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application de normes et interprétations est optionnelle sur une période, celles-ci ne sont pas retenues par le Groupe, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier :

- l'amendement de la norme IFRS 5, issu du règlement du 23 janvier 2009 (CE n° 69-2009), relatif aux filiales faisant l'objet d'un plan de vente entraînant la perte de contrôle, et l'amendement de la norme IFRS 1 qui en découle. Ces amendements seront appliqués pour la première fois au 1^{er} janvier 2010
- l'interprétation IFRIC 12 issue du règlement du 25 mars 2009 (CE n° 254/2009), relative aux accords de concession de services, et qui ne concerne pas les activités du Groupe. Cette interprétation sera appliquée pour la première fois au 1^{er} janvier 2010
- la révision de la norme IAS 27 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n° 494/2009), relative aux états financiers consolidés et individuels. Cette norme révisée sera appliquée pour la première fois au 1^{er} janvier 2010
- la révision de la norme IFRS 3 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n° 495/2009), relative aux regroupements d'entreprises. Cette norme révisée sera appliquée pour la première fois au 1^{er} janvier 2010
- l'interprétation IFRIC 16 issue du règlement du 4 juin 2009 (CE n° 460/2009), relative aux couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger. Cette norme révisée sera appliquée pour la première fois au 1^{er} janvier 2010.

Le Groupe n'attend pas d'effet significatif de ces applications sur son résultat et sa situation nette.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union Européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2009.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2008 de la Caisse Régionale et doivent être lus en

complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances de la Caisse Régionale sont reproduites dans ces comptes semestriels.

Les états financiers consolidés annuels du Groupe Alpes Provence sont disponibles sur www.ca-alpesprovence.fr « Information Réglementée ».

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux, les dépréciations durables, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

2. Périmètre de consolidation – parties liées

Le périmètre de consolidation au 30 juin 2009 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 9.

2.1. Evolutions du périmètre de consolidation de l'exercice

✓ Sociétés nouvellement consolidées au 30 juin 2009

SAS Immobilière d'à côté, société détenue à 100% par la Caisse Régionale

✓ Sociétés sorties du périmètre au 30 juin 2009

Aucune société n'est sortie du périmètre de consolidation au cours du semestre.

✓ Changement de dénomination sociale :

Le Fonds dédié de la Caisse Régionale Alpes Provence a pris la dénomination « Cap Actions »

2.2. Principales opérations externes réalisées au cours du semestre

Aucune opération n'est à signaler sur la période.

2.3. Parties liées

Les parties liées à la Caisse Régionale sont les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation, les entités assurant la gestion interne des engagements en matière de retraites, préretraites et indemnités de fin de carrière, ainsi que les principaux dirigeants du groupe.

Sont décrites ci-après les transactions conclues avec les parties liées au cours du 1^{er} semestre 2009 :

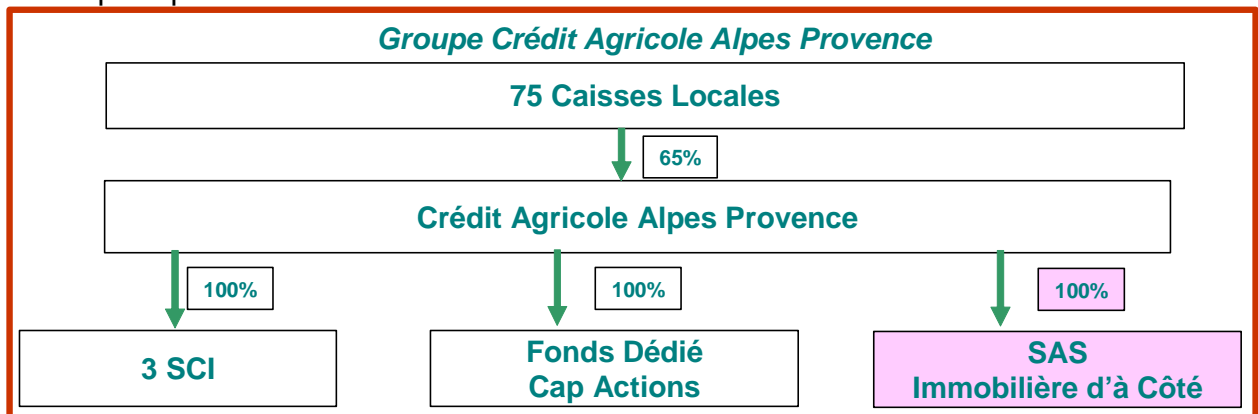
- Relations Caisses Locales – Caisse Régionale
Les 75 Caisses Locales détiennent 4 843 059 parts sociales sur le capital de la Caisse Régionale pour un montant global de 73,8 millions €. Le montant des comptes courants bloqués à la Caisse Régionale s'élève à 159,5 millions €.

- Relation Filiales immobilières – Caisse Régionale
Le montant des titres de participation détenus par la Caisse Régionale sur les trois sociétés consolidées (Les Fauvins, Caap Immo et Caap Immo 4) s'élève à 13,9 millions €. Le montant des re facturations de loyers par les filiales représente 0,892 million €
- Relation Fonds dédié Cap Actions – Caisse Régionale
Créé en avril 2006, le capital du Fonds dédié Force Alpes Provence n'a pas varié sur la période. Le montant du capital s'élève donc au 30 juin 2009 à 39,55 millions €, dont 39,54 millions € détenus par la Caisse Régionale.
- Relation SAS Immobilière d'à côté – Caisse Régionale
La SAS Immobilière d'à côté a été créée en mai 2008, avec un capital social de 20 millions €, intégralement détenu par la Caisse Régionale de crédit agricole Alpes Provence. Ce capital a été libéré de moitié. Son objet est la prise de participation majoritaire dans toute société. Le montant des participations prises par SAS Immobilière d'à côté s'élève au 30 juin 2009 à 1,826 millions €.
- Relations filiales du Groupe CA – Caisse Régionale
 - SAS Rue la Boétie** :
 - Réalisation d'une avance en compte courant d'associé en juin 2009 d'un montant de 16,84 millions €.
 - La Caisse Régionale a perçu en juin 2009 un acompte sur dividende de 16,4 millions € de la SAS Rue la Boétie.
 - SAS SACAM Développement** :
 - Réalisation d'une avance en compte courant d'associé en janvier 2009 d'un montant de 4,25 millions €.
 - La Caisse régionale a perçu en juin 2009 un acompte sur dividende de 0,376 millions € de la SAS SACAM Développement
 - SAS SACAM Avenir**:
 - La Caisse Régionale à pris une participation de 3,763 millions € correspondant à 250.840 actions de la SAS SACAM Avenir, dont 2,633 millions restaient à libérer au 30 juin 2009 et ont été libérés le 15 juillet 2009.

Ces soldes sont éliminés lors de la préparation des traitements de consolidation.
L'ensemble des transactions réalisées avec ces parties liées est conclu à des conditions normales.

- Principaux dirigeants de la Caisse Régionale
 - **Conseil d'Administration de la Caisse Régionale**
 Marc POUZET, Président
 Michel BONNES, Vice-Président
 Pierre MEISSONNIER, Vice-Président
 Franck ALEXANDRE, Daniel AUROUZE, Michel AUTARD, Jean Luc BLANC,
 Albert BONNEFOY, Alain CHAIX, Thierry D'AMBOISE, Maryline GALLET,
 Patrick HENRY, Daniel JAUSSAUD, Christian LEONARD, Régis LILAMAND,
 Yves MONNIER, Alain NOTARI, Pierre-Marie RIGAUD, Huguette ROUX,
 Bernard ROUXEL, Administrateurs.
 - **Comité de Direction de la Caisse Régionale**
 Thierry POMARET, Directeur Général
 Jean-Denis MARTIN, Directeur Général Adjoint
 Marcel-Claude BONNIER, Jean-Pierre BRUN, Romuald RABIET, Gilles
 ROUSSEAU, Jean-Claude MAZZA, Gilles SAUVAJOL, Eric REMAUD,
 Christian JUNGLING, Directeurs

Le Groupe Alpes Provence



3. Notes relatives au compte de résultat

3.1. Produits et Charges d'intérêts

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Sur opérations avec les établissements de crédit	5 794	9 780	2 842
Sur opérations internes au Crédit Agricole	18 154	49 126	26 596
Sur opérations avec la clientèle	239 889	472 713	227 907
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente		1 365	886
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	6 765	8 896	3 806
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	55 012	128 294	63 520
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et produits assimilés	500		
Produits d'intérêts (1) (2)	326 114	670 174	325 557
Sur opérations avec les établissements de crédit	-5 242	-6 830	-2 206
Sur opérations internes au Crédit Agricole	-122 154	-262 029	-126 260
Sur opérations avec la clientèle	-33 015	-59 696	-25 989
Actifs financiers disponibles à la vente		-44	-44
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Sur dettes représentées par un titre	-19 328	-30 833	-8 799
Sur dettes subordonnées	-1 722	-3 472	-1 722
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-41 348	-121 073	-61 041
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et charges assimilées			
Charges d'intérêts	-222 809	-483 977	-226 061

(1) dont 7 581K€ sur créances dépréciées individuellement (total PCCO 707090 et 705190) au 30 juin 2009 contre 10 909K€ au 31 décembre 2008 et 5 434K€ au 30 juin 2008

(2) dont 1.339 milliers d'euros au 30 juin 2009 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 3.041 milliers d'euros au 31 décembre 2008 et 1.572 milliers d'euros au 30 juin 2008

3.2. Commissions nettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009			31.12.2008			30.06.2008		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	458	233	225	1 233	425	808	590	184	406
Sur opérations internes au Crédit Agricole	11 858	6 813	5 045	21 906	13 879	8 027	10 488	4 454	6 034
Sur opérations avec la clientèle	24 919	59	24 860	47 379	126	47 253	23 478	64	23 414
Sur opérations sur titres		42	-42		40	-40		38	-38
Sur opérations de change	94	7	87	377	12	365	106	5	101
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	2 101	322	1 779	6 452	618	5 834	3 848	378	3 470
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers (1)	61 159	4 453	56 706	68 341	9 048	59 293	34 357	4 399	29 958
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	1 857	28	1 829	16 622	36	16 586	9 133	22	9 111
Produits nets des commissions	102 446	11 957	90 489	162 310	24 184	138 126	82 000	9 544	72 456

(1) Les commissions sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers progressent notamment en 2009 sous l'effet du reclassement dans cette rubrique des commissions perçues de l'ADI et de CAMCA pour 19.462 K€ au 30 juin 2009. Ces commissions étaient jusqu'au 31 décembre 2008 imputées dans les autres produits des autres activités décrits en note 3.5

3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Dividendes reçus			
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	560	-8 570	4 358
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	2 566	-24 594	-3 153
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	424	699	-111
Résultat de la comptabilité de couverture	-177	-222	-42
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3 373	-32 687	1 052

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur			
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts</i>	1 241	-897	344
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)</i>	896	-1 241	-345
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers			
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts</i>	54 247	-48 973	5 274
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture</i>	48 973	-54 423	-5 450
Total résultat de la comptabilité de couverture	105 357	-105 534	-177

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur			
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts</i>	18 482	-18 318	164
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)</i>	18 319	-18 482	-163
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers			
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts</i>	93 915	-131 266	-37 351
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture</i>	131 888	-94 760	37 128
Total résultat de la comptabilité de couverture	262 604	-262 826	-222

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2008		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur			
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts</i>	15 427	-2 928	12 499
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)</i>	2 928	-15 426	-12 498
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers			
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts</i>	53 386	- 42 443	10 943
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture</i>	43 065	- 54 051	- 10 986
Total résultat de la comptabilité de couverture	114 806	-114 848	-42

3.4. Gains ou pertes nets sur Actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Dividendes reçus	16 950	35 142	33 945
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente *	-1 110	14 951	2 955
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres à revenu variable)	-33	-27	
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	15 807	50 066	36 900

* hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement

3.5. Produits et charges nets des autres activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation		117	64
Produits nets des immeubles de placement	-50	-103	-54
Autres produits (charges) nets (1)	-727	35 176	16 801
Produits (charges) des autres activités	-777	35 190	16 811

(1) Les autres produits ou charges nets diminuent sensiblement en 2009 sous l'effet du reclassement des commissions ADI et CAMCA dans le poste commissions décrit en note 3.2.

3.6. Charges générales d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Charges de personnel	62 611	124 693	61 463
Impôts et taxes	3 162	5 734	3 213
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	37 698	81 545	40 029
Charges d'exploitation	103 471	211 972	104 705

Détail des charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Salaires et traitements	35 585	66 506	34 199
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	3 937	7 718	3 886
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	30	1 666	
Autres charges sociales	13 764	26 969	13 146
Intéressement et participation	4 565	12 508	6 837
Impôts et taxes sur rémunération	4 730	9 326	3 395
Total charges de personnel	62 611	124 693	61 463

3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Dotations aux amortissements	6 300	13 653	6 734
Dotations aux dépréciations	-305	-534	-267
Total	5 995	13 119	6 467

3.8. Coût du risque

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-119 630	-191 900	-62 324
Actifs financiers disponibles à la vente			
Prêts et créances	-111 127	-171 791	-56 771
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs			-11
Engagements par signature	-116	-2 402	-102
Risques et charges	-8 387	-17 707	-5 440
Reprises de provisions et de dépréciations	64 223	134 525	46 196
Actifs financiers disponibles à la vente			
Prêts et créances	57 425	115 290	36 491
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs			
Engagements par signature		33	2
Risques et charges	6 798	19 202	9 703
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-55 407	-57 375	-16 128
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-467	-956	-562
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables dépréciés			-4 336
Récupérations sur prêts et créances amorties	1 272	2 107	1 293
Décotes sur crédits restructurés			
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes			
Coût du risque	-54 602	-56 224	-19 733

3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	0	184	-122
Plus-values de cession	0	363	55
Moins-values de cession	0	-179	-177
Titres de capitaux propres consolidés	0	0	0
Plus-values de cession	0		
Moins-values de cession	0		
Gains ou pertes sur autres actifs	0	184	-122

3.10. Impôts

Charge d'impôt :

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Charge d'impôt courant	-906	-30 493	-29 672
Charge d'impôt différé	-2 846	30 433	6 793
Charge d'impôt de la période	-3 752	-60	-22 879

Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 30 juin 2009

En milliers euros	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions et résultats des sociétés mises en équivalence	48 129	34,43%	16 571
Effet des différences permanentes			-4 211
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			-3 990
Effet des autres éléments			-4 618
Taux et charge effectif d'impôt		7,80%	3 752

Au 31 Décembre 2008

En milliers euros	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions et résultats des sociétés mises en équivalence	95 761	34,43%	32 971
Effet des différences permanentes			-11 068
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			-23 221
Effet des autres éléments			1 378
Taux et charge effectif d'impôt		0,06%	60

Au 30 juin 2008

En milliers euros	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions et résultats des sociétés mises en équivalence	95 688	34,43%	32 945
Effet des différences permanentes			-9 797
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			2 271
Effet des autres éléments			-2 540
Taux et charge effectif d'impôt		23,91%	22 879

3.11. Variation des gains ou pertes latents ou différés

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période, net d'impôts.

	Gains/pertes latents ou différés			Total des gains / pertes latents ou différés hors QP des entités mises en équivalence
	Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente (1)	Variation de juste valeur des dérivés de couverture	
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Variation de juste valeur	0	-268 690	0	-268 690
Transfert en compte de résultat				0
Variation de l'écart de conversion				0
Quote part de gains ou pertes latents ou différés sur entités mises en équivalence				
Gains ou pertes latents ou différés 1er semestre 2008 (part du Groupe)	0	-268 690	0	-268 690
Gains ou pertes latents ou différés 1er semestre 2008 (part minoritaire)				0
Total gains ou pertes latents ou différés 1er semestre 2008 (1)	0	-268 690	0	-268 690
Variation de juste valeur	0	-471 891	-10 686	-482 577
Transfert en compte de résultat				0
Variation de l'écart de conversion				0
Quote part de gains ou pertes latents ou différés sur entités mises en équivalence				
Gains ou pertes latents ou différés exercice 2008 (part du Groupe)	0	-471 891	-10 686	-482 577
Gains ou pertes latents ou différés exercice 2008 (part minoritaire)				0
Total gains ou pertes latents ou différés exercice 2008 (1)	0	-471 891	-10 686	-482 577
Variation de juste valeur	0	164 422	7 146	171 568
Transfert en compte de résultat				0
Variation de l'écart de conversion				0
Quote part de gains ou pertes latents ou différés sur entités mises en équivalence				
Gains ou pertes latents ou différés 1er semestre 2009 (part du Groupe)	0	164 422	7 146	171 568
Gains ou pertes latents ou différés 1er semestre 2009 (part minoritaire)				0
Total gains ou pertes latents ou différés 1er semestre 2009 (1)	0	164 422	7 146	171 568

(1) les données "total des gains ou pertes latentes ou différés sur actifs disponibles à la vente" se décomposent comme suit :

	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Montant brut	26 685	(141 115)	76 893
Impôt	(3 595)	(218)	(15 024)
Total net	23 090	(141 333)	61 869

Le montant de 23.090 milliers € représente le soldenet à la clôture des plus et moins values latentes sur actifs disponibles à la vente.

4. Informations sectorielles

La Caisse Régionale Alpes Provence exerce en France le métier de Banque de proximité. Les tableaux de formation du résultat ne sont donc pas ventilés selon d'autres critères.

5. Notes relatives au bilan

5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 975	2 573
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	28 721	26 649
Juste valeur au bilan	31 696	29 222

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008
Instruments dérivés	2 975	2 573
Juste valeur au bilan	2 975	2 573

Actifs financiers à la Juste Valeur par résultat sur option

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008
Titres à la juste valeur par résultat sur option	28 721	26 649
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	28 721	26 649
- Actions et autres titres à revenu variable		
Juste valeur au bilan	28 721	26 649

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	31.06.2009	31.12.2008
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	18 551	18 762
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0	0
Juste valeur au bilan	18 551	18 762

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008
Instruments dérivés	18 551	18 762
Juste valeur au bilan	18 551	18 762

5.2. Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009			31.12.2008		
	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées						
Obligations et autres titres à revenu fixe	425 989	12 150	-2 513	358 870	7 931	-8 004
Actions et autres titres à revenu variable	18 731	1 101	-54	19 402	1 445	-144
Titres de participation non consolidés (1)	569 938	16 001		425 767	14 077	-156 420
Créances disponibles à la vente						
Créances rattachées						
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente	1 014 658	29 252	-2 567	804 039	23 453	-164 568
Impôts		-4 460	865		-2 974	2 756
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'IS)		24 792	-1 702		20 479	-161 812

(1) voir renvois note « gains ou pertes latents ou différés et résultat net » et « variation des capitaux propres »

5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008
Etablissements de crédit		
Comptes et prêts	152 626	98 258
Prêts subordonnés	10 933	10 933
Total	163 559	109 191
Créances rattachées	33	162
Dépréciations		
Valeur nette	163 592	109 353
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires	84 167	284 854
Comptes et avances à terme	923 154	606 715
Prêts subordonnés	19 800	19 800
Total	1 027 121	911 369
Créances rattachées	9 316	10 929
Dépréciations		
Valeur nette	1 036 437	922 298
Valeur nette au bilan	1 200 029	1 031 651

Prêts et créances sur la clientèle

	30.06.2009	31.12.2008
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	11 401	12 501
Autres concours à la clientèle	10 605 584	10 467 920
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	60 600	60 600
Titres non cotés sur un marché actif	3 239	3 239
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés	161 681	134 336
Comptes ordinaires débiteurs	90 688	73 982
Total	10 933 193	10 752 578
Créances rattachées	93 629	89 268
Dépréciations	366 316	320 308
Valeur nette	10 660 506	10 521 538
Valeur nette au bilan (1)	10 660 506	10 521 538

(1) dont 516.002 K€ apportés en garantie à Crédit Agricole S.A. dans le cadre de la participation du Groupe Crédit Agricole aux refinancements accordés par la Société Française de l'Economie Française (SFEF). La Caisse Regionale conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009					
	Encours bruts	dont Encours dépréciés non compromis	dépréciations / encours non compromis	dont Encours dépréciés compromis	dépréciations / encours compromis	Total
Etablissements de crédit	1 190 680	0	0	0	0	1 190 680
Institutions non établissements de crédit	952 625	3 545		58		952 625
Grandes entreprises	2 362 437	124 372	100 948	38 566	23 192	2 238 297
Clientèle de détail	7 618 131	82 338	36 331	71 908	65 614	7 516 186
Total *	12 123 873	210 255	137 279	110 532	88 806	11 897 788
Créances rattachées nettes						64 765
Dépréciations sur base collective						102 018
Valeurs nettes au bilan						11 860 535

* Dont encours clientèle sains restructurés pour 8.290 milliers d'euros

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008					
	Encours bruts	dont Encours dépréciés non compromis	dépréciations / encours non compromis	dont Encours dépréciés compromis	dépréciations / encours compromis	Total
Administrations centrales	879 041	6 162		18	18	879 023
Etablissements de crédit	1 020 560					1 020 560
Grandes entreprises	2 370 879	90 782	47 497	30 744	23 532	2 299 850
Clientèle de détail	7 502 658	68 477	68 477	67 780	54 324	7 379 857
Total *	11 773 138	165 421	115 974	98 542	77 874	11 579 290
Créances rattachées nettes						64 063
Dépréciations sur base collective						90 164
Valeurs nettes au bilan						11 553 189

* Dont encours clientèle sains restructurés pour 9.761 milliers d'euros

5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

(en milliers d'euros)	31.12.2008	Dotations	Reprises et utilisations	30.06.2009
Créances sur établissements de crédit				0
Créances sur la clientèle	320 308	119 311	-73 303	366 316
dont dépréciations collectives	90 164	21 998	-10 144	102 018
Actifs financiers disponibles à la vente	949	33		982
Autres actifs financiers	75			75
Total des dépréciations d'actifs financiers	321 332	119 344	-73 303	367 373

5.5. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008
Etablissements de crédit		
Comptes et emprunts	174 187	114 154
Sous-total	174 187	114 154
Dettes rattachées	34	168
Total	174 221	114 322
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes et avances à terme	6 754 773	6 740 159
Sous-total	6 754 773	6 740 159
Dettes rattachées	21 386	13 858
Total	6 776 159	6 754 017
Valeur au bilan	6 950 380	6 868 339

Dettes envers la clientèle

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008
Comptes ordinaires créditeurs	2 315 584	2 324 407
Comptes d'épargne à régime spécial	34 912	33 659
Autres dettes envers la clientèle	1 400 519	1 421 646
Total	3 751 015	3 779 712
Dettes rattachées	34 048	28 454
Valeur au bilan	3 785 063	3 808 166

5.6. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	258	262
Titres de créances négociables	1 048 158	758 788
. Émis en France	1 048 158	758 788
Total	1 048 416	759 050
Dettes rattachées	7 327	7 779
Valeur au bilan	1 055 743	766 829
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée	77 641	77 641
Total	77 641	77 641
Dettes rattachées	2 066	774
Valeur au bilan	79 707	78 415

Au 30 juin 2009, l'encours des titres « T3CJ » est de 60.600 milliers d'euros.

5.7. Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	31.12.2008	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Solde 30.06.2009
Valeur brute	3 512			3 512
Amortissements et dépréciations	940	50		990
Valeur nette au bilan	2 572	50	0	2 522

5.8. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

(en milliers d'euros)	31.12.2008	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Solde 30.06.2009
Immobilisations corporelles d'exploitation					
Valeur brute	197 318		2 787	-140	199 965
Créances rattachées					0
Amortissements & Dépréciations	-118 354		-6 156	266	-124 244
Valeur nette au bilan	78 964	0	-3 369	126	75 721
Immobilisations incorporelles					
Valeur brute	10 153	283	160		10 596
Amortissements & Dépréciations	-9 952	-38	-144	38	-10 096
Valeur nette au bilan	201	245	16	38	500

5.9. Provisions

(en milliers d'euros)	31.12.2008	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	30.06.2009
Risques sur les produits épargne logement	11 390	340		-1 780	9 950
Risques d'exécution des engagements par signature	3 246	116			3 362
Risques opérationnels	13 301			-6	13 295
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	1 258	161	-46	-114	1 259
Provision pour charges de retraite		800			800
Litiges divers	11 828	860	-458	-1 166	11 064
Participations					0
Litiges fiscaux	245				245
Autres risques	22 323	7 821	-138	-5 828	24 178
Provisions	63 591	10 098	-642	-8 894	64 153

Provision épargne logement :

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne logement sur la phase d'épargne

En milliers d'euros	30.06.2009	31.12.2008
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	317 093	274 205
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	621 618	646 718
Ancienneté de plus de 10 ans	392 728	417 740
Total plans d'épargne-logement	1 331 439	1 338 663
Total comptes épargne-logement	226 022	223 851
Total encours collectés au titre des contrats épargne-logement	1 557 461	1 562 514

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2009, et hors prime d'état

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne logement

En milliers d'euros	30.06.2009	31.12.2008
Plans d'épargne-logement :	19 031	20 622
Comptes épargne-logement :	34 346	34 997
Total encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	53 377	55 619

Provision au titre des comptes et plans d'épargne logement

En milliers d'euros	30.06.2009	31.12.2008
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	980	1 960
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	720	350
Ancienneté de plus de 10 ans	3 180	2 390
Total plans d'épargne-logement	4 880	4 700
Total comptes épargne-logement	5 070	6 690
Total provision au titre des contrats épargne-logement	9 950	11 390

5.10. Capitaux propres

➤ Composition du capital au 30 juin 2009

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres au 01/01/2009	Nombre de titres émis	Nombre de titres remboursés	Nombre de titres au 30/06/2009
Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)	778 475			778 475
Dont part du Public	768 945			769 443
Dont part Crédit Agricole S.A.				
Dont part Auto-détenue	9 530			9 032
Certificats Coopératifs d'associés (CCA)	1 873 852			1 873 852
Dont part du Public				
Dont part Crédit Agricole S.A.	1 873 852			1 873 852
Parts sociales	4 843 081			4 843 081
Dont 75 Caisses Locales	4 843 059			4 843 059
Dont 21 administrateurs de la CR	21			21
Dont Crédit Agricole S.A.	1			1
TOTAL	7 495 408	0	0	7 495 408

► Distribution

Détail des distributions intervenues au cours du 1^{er} semestre 2009 :

- Intérêts aux parts sociales versés par Caisses Locales : 8.552 K€
- Dividende aux porteurs CCI (unitaire 4,20 €) : 3.269 K€
- Dividende aux porteurs CCA CA sa (unitaire 4,20 €) : 7.870 K€
- Versement Fondation Entreprise CAP : 930 K€

- TOTAL 20.621 K€

6. Engagements de financement et de garantie

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008
Engagements donnés		
Engagements de financement	1 264 717	1 281 726
. Engagements en faveur d'établissements de crédit	25 000	
. Engagements en faveur de la clientèle	1 239 717	1 281 726
Ouverture de crédits confirmés	1 078 998	1 072 120
- Ouverture de crédits documentaires	3 896	5 469
- Autres ouvertures de crédits confirmés	1 075 102	1 066 651
Autres engagements en faveur de la clientèle	160 719	209 606
Engagements de garantie	271 097	255 716
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	0	2 400
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires		
Autres garanties		2 400
. Engagements d'ordre de la clientèle	271 097	253 316
Cautions,avals autres gties	37 925	32 096
Cautions immobilières	81 152	103 776
Garanties financières	71 818	58 200
Autres garanties d'ordre de la clientèle	80 202	59 244
Engagements reçus		
Engagements de financement	346	90 293
. Engagements reçus d'établissements de crédit	346	90 293
. Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie	2 422 231	2 243 358
. Engagements reçus d'établissements de crédit	583 739	539 917
. Engagements reçus de la clientèle	1 838 492	1 703 441
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	170 212	175 137
Autres garanties reçues	1 668 280	1 528 304

7. Reclassements d'instruments financiers

Conformément à l'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union Européenne en octobre 2008, il est désormais autorisé d'opérer les reclassements suivants :

- des catégories « actifs financiers détenus à des fins de transaction » et « actifs financiers disponibles à la vente » vers la catégorie « prêts et créances », si l'entité a désormais l'intention et la capacité de conserver l'actif financier concerné dans un avenir prévisible ou jusqu'à l'échéance et si les critères d'éligibilité à cette catégorie sont respectés (notamment actif financier non coté sur un marché actif) ;
- dans le cas de circonstances rares et documentées, de la catégorie « actifs financiers détenus à des fins de transaction » vers les catégories « actifs financiers disponibles à la vente » ou « actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », si les critères d'éligibilité sont respectés.

- **Reclassements effectués par la Caisse Régionale**

La Caisse Régionale n'a opéré ni en 2008 ni en 2009 de reclassement au titre de l'amendement de la norme IAS 39.

8. Événements postérieurs à fin de la période intermédiaire

Aucun évènement n'est survenu depuis la clôture au 30 juin 2009.

9. Périmètre de consolidation au 30 juin 2009

Périmètre au 30 juin 2009				
Entités	Événement	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
Caisse Régionale Alpes Provence		Mère	100,0000	100,0000
Caisses Locales Alpes Provence		Mère	100,0000	100,0000
SCI LES FAUVINS		Globale	99,9904	99,9904
CAAPIMMO 4		Globale	99,0000	99,0000
CAAPIMMO 6		Globale	100,0000	99,9998
CAP ACTIONS		Globale	99,9747	99,9747
L'Immobilière d'A Côté	Entrante	Globale	100,0000	100,0000

**CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL
ALPES PROVENCE**

SOCIETE COOPERATIVE A CAPITAL & PERSONNEL VARIABLES
Capital au 30 juin 2009 114.304.972 €
Siège Social : 25, chemin des trois cyprès – 13097 AIX EN PROVENCE
381 976 448 RCS AIX EN PROVENCE

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2009

DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES

Nous attestons, qu'à notre connaissance, les comptes semestriels sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de notre Caisse Régionale et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation,

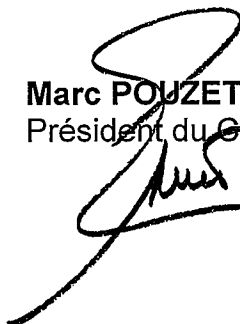
Et, que le rapport d'activité semestriel présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, à savoir les événements survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et leurs incidences sur les comptes semestriels, les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ainsi que les principales transactions entre les parties liées.

Fait à Aix en Provence le 30 juillet 2009

Thierry POMARET
Directeur Général



Marc POUZET
Président du Conseil d'Administration





KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France



ERNST & YOUNG et Autres
Tour Crédit Lyonnais
129, rue Servient
69326 Lyon

**Caisse Régionale de Crédit Agricole
Mutuel Alpes Provence**

**Rapport des commissaires aux
comptes sur l'information
financière semestrielle 2009**

Comptes semestriels consolidés résumés
Période du 1er janvier au 30 juin 2009

Période du 1er janvier au 30 juin 2009
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence
Route de Galice – 25, chemin des Trois Cyprès -
13796 Aix en Provence
Ce rapport contient 34 pages
Référence : PB-09-3-02



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France



ERNST & YOUNG et Autres
Tour Crédit Lyonnais
129, rue Servient
69326 Lyon

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence

Siège social : Route de Galice - 25, chemin des Trois Cyprès - 13796 Aix en Provence

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2009

Période du 1er janvier au 30 juin 2009

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2. III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration, dans un contexte de crise économique et financière. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en oeuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui expose les changements de méthode comptable relatifs aux dispositions des normes IFRS dont l'application est obligatoire pour la première fois à compter du 1^{er} janvier 2009.

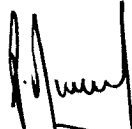
2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense et Lyon, le 31 juillet 2009

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Pascal Brouard
Associé

Ernst & Young et Autres



Philippe Duchêne
Associé